

« Si 2015 a été une étape décisive du point de vue des négociations, le chemin à parcourir est encore long, et 2016 sera une année non moins décisive car elle doit être le moment de concrétisation de la promesse offerte au monde par l'Accord de Paris.

D'ores et déjà les initiatives et appels à poursuivre la mobilisation se multiplient. Institutionnels et société civile redoublent d'effort pour faire vivre l'élan né lors de la COP21 et ancrer l'Accord de Paris dans le concret. Si la Conférence de Paris a marqué notre histoire collective, elle nous appelle à de nouveaux défis.

La COP 22 à Marrakech sera celle de l'innovation en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique, a souligné Mme El Haite - Ministre déléguée chargée de l'Environnement du Royaume du Maroc - qui s'exprimant lors d'une séance plénière dans le cadre de la COP 21, précise qu'elle sera l'occasion de développer des outils opérationnels dans le cadre du plan Paris-Lima, puis Paris-Marrakech. Ce qui compte à présent, c'est d'accélérer le mouvement. »

Sylvianne Villaudière, Dirigeante fondatrice du cabinet Alliantis

« CLIMAActu » est l'infolettre conçue et réalisée par le cabinet Alliantis sur le sujet du climat. Depuis 2014, vous y retrouvez régulièrement l'actualité liée au dérèglement climatique, abordée à travers différentes thématiques :

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE
UNION EUROPEENNE ET CLIMAT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
URGENCES CLIMATIQUES
MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

RETOUR SUR LE DISPOSITIF « SOLUTIONS COP21 »
AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT
PUBLICATIONS RECENTES
REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE
CETTE INFOLETTRE

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE

Près de 2 mois après la conclusion de l'Accord de Paris sur le changement climatique, les avancées montrent qu'il constitue un tournant dans les efforts mondiaux pour lutter contre le dérèglement climatique. Tous les regards se tournent à présent vers le 22 avril 2016, date à laquelle l'Accord de Paris sera ouvert à signature des Etats lors d'une cérémonie de signature à laquelle le Secrétaire général de l'ONU a invité les dirigeants du monde.

Une fois signé, les chefs d'État et de gouvernement pourront le soumettre à ratification. L'Accord entrera en vigueur une fois que 55 États l'auront ratifié, et que 55% des émissions globales seront représentées par les signataires.

➔ Signé par 195 pays des Nations unies, l'accord de 39 pages vise à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés : [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (anglais) ; [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (français)

- Au Maroc, l'équipe amenée à piloter la COP22 à Marrakech en novembre vient d'être désignée. Comme pour la COP 21, la présidence du comité de pilotage revient au ministre des affaires étrangères. Le timing sera serré pour le Maroc, en pleine année électorale. Budget prévu : autour de 80 millions d'euros. Un décret en conseil des ministres ce jeudi 11 février à Rabat prévoit la création d'une agence dédiée à cet évènement qui doit associer plus de 190 pays et de nombreuses ONG.

- A la faveur du remaniement ministériel du jeudi 11 février, Madame Ségolène Royal voit ses attributions s'élargir aux enjeux climatiques. Le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, inclut désormais « les relations internationales sur le climat ». Ségolène Royal s'était vue dépossédée de ce chantier. L'ex-ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius l'avait préempté lorsque la France avait été désignée en 2013 pour présider la COP21.

- Taxer davantage le pétrole pour financer les infrastructures. C'est l'une des propositions qui figure dans le projet de budget 2017 présenté, mardi 9 février, par l'administration Obama. L'idée consiste pour le gouvernement fédéral à prélever 10 dollars (9 euros) sur chaque baril de brut produit aux Etats-Unis.

- La République démocratique fédérale du Népal a soumis son nouveau plan d'action climat à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Cette contribution prévue déterminée au niveau national (INDC) a été présentée le 4 février 2016 à la suite de l'adoption d'un nouvel accord universel par les gouvernements lors de la conférence climatique de l'ONU à Paris en décembre.

- La Cour suprême a suspendu, mardi 9 février, le plan américain pour une énergie propre (America's Clean Power Plan) que le chef de l'Etat avait présenté le 3 août dans la perspective de la conférence de Paris sur le climat (COP21). Ce plan vise à réduire de 32 % d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre liées à la production d'électricité, sur la base de celles enregistrées en 2005.

- Lundi 15 février 2016, Laurent Fabius a annoncé qu'il renonçait à la présidence de la COP21 (fonction qu'il avait espérée conserver malgré ses nouvelles attributions de Président du Conseil constitutionnel), souhaitant ainsi éviter toute polémique.

- Le diplomate hongrois Janos Pasztor a été nommé vendredi 29 janvier 2016 Conseiller principal sur le changement climatique auprès du Secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon. A ce titre, il devra soutenir les efforts de M. Ban Ki-moon dans la mobilisation des dirigeants du monde et de toutes les composantes de la société afin de mettre en œuvre l'Accord de Paris.

UNION EUROPEENNE ET CLIMAT

- Une réunion du « Business Dialogue », sur l'application de la COP21 par les entreprises animée par Gérard Mestrallet, s'est tenue ce lundi 15 février 2016 de 17h à 19h au Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. La Ministre Ségolène Royal souhaite rencontrer les principaux chefs d'entreprises pour définir les orientations dans 3 domaines stratégiques :

1/ Investissements pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ;

2/ Accès à l'énergie ;

3/ Prix du carbone et financement de la lutte contre le dérèglement climatique.

- Quelques semaines après le succès de la COP21, Ségolène Royal a souhaité réunir le 12 février dernier ses homologues de l'Union européenne et concrétiser les engagements de l'Agenda des Solutions. Quatre priorités pour un prix du carbone ont été rappelées : mettre en place un corridor de prix sur le marché carbone européen EU-ETS, intégrer une composante carbone dans la fiscalité énergétique des pays européens ; inciter à l'instauration de prix du carbone hors de l'Union européenne et fédérer les pays qui passent à l'acte ; prendre les mesures nécessaires pour lutter contre les fuites de carbone. Ces orientations seront portées par la Ministre lors des prochaines étapes clés pour l'application de l'Accord de Paris, notamment le Conseil de l'environnement du 4 mars 2016.

- Après une pause en 2015 liée à la COP21, la Conférence environnementale 2016 se tiendra les 14 et 15 avril prochains. Elle ne visera pas à ouvrir de nouvelles thématiques de travail mais davantage à établir un bilan des mesures engagées à l'occasion des trois précédentes éditions, sachant que les principaux chantiers législatifs sont soit achevés en ce qui concerne la Loi de transition énergétique pour la croissance verte, soit en deuxième lecture à l'Assemblée Nationale pour la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. La prochaine conférence environnementale abordera les sujets suivants :

- Climat, énergie et mobilités ;

- Eau et biodiversité ;

- Accompagnement de la transition écologique avec la société civile et les territoires.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Adoptée au début de l'été par le Parlement français, la loi sur la transition énergétique a été officiellement promulguée au Journal officiel le 18 août dernier. Les décrets d'application du texte sont régulièrement publiés pour assurer sa mise en œuvre effective.

- Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, a lancé le 9 février un appel à projets dans huit « secteurs clés » de la transition énergétique (économies d'énergie, bâtiment, transport...). Jusqu'à 50 start-up seront sélectionnées pour rejoindre l'incubateur « GreenTech » du Ministère, créé à l'occasion.

- Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, Louis Schweitzer, Commissaire Général à l'Investissement, et Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, ont annoncé le 4 février 2016 les résultats de la seconde tranche de l'appel à projets « Ville de demain ». Il vise à encourager l'innovation urbaine pour la transition écologique des territoires.

- Deux arrêtés, publiés jeudi 4 février, viennent préciser les modalités de réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Le premier ajoute le trifluorure d'azote (NF3) à la liste des gaz à effet de serre qui doivent faire l'objet d'un tel bilan. Le deuxième arrêté précise que les données doivent être transmises via le site www.bilans-ges.ademe.fr, géré par l'Ademe.

- L'Assemblée nationale a voté le 3 février en première lecture la proposition de loi socialiste sur l'"économie bleue", qui entend accroître les bénéfices tirés par la France de l'activité maritime, tout en affichant le souci de l'environnement.

- L'utilisation de l'hydrogène comme vecteur énergétique, plus récente que son usage industriel, a toute sa place dans une économie en voie de décarbonation, aussi bien dans le bâtiment que dans la mobilité. Mais elle demeure mal connue en France.

- A l'occasion de l'ouverture du 17^{ième} colloque du Syndicat des énergies renouvelables (SER), Jean-Louis Bal, son président, a passé en revue les attentes du secteur. L'année sera marquée par la planification pluriannuelle de l'électricité (PPE), les textes réglementaires encadrant le complément de rémunération et la simplification. Autant de sujets qui, jusqu'à maintenant, suivent leur cours. En revanche le troisième appel d'offres éolien offshore, attendu par la profession, ne semble pas progresser.

URGENCES CLIMATIQUES

La crise climatique s'aggrave et s'accélère, bien des faits et chiffres en attestent :

- Les forêts européennes sont-elles vraiment efficaces contre le réchauffement climatique? Pas si sûr, selon une étude publiée jeudi 4 février dans Science: certes, la surface forestière de 10% a augmenté depuis 1750, mais leur gestion et la nature des espèces ont fortement évolué, favorisant une légère hausse de la température.

- Des vols plus longs et plus polluants... Et potentiellement, des billets d'avion plus coûteux ! Le réchauffement accéléré de la planète aura aussi des conséquences sur les trajets aériens transatlantiques, affirme une étude publiée mercredi 10 février.

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Alors que le Maroc accueillera la COP 22 en novembre prochain, les entreprises françaises et marocaines se mettent au diapason. La présidente de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) Miriem Bensalah-Chaqrour a échangé, lundi 8 février au siège du Mouvement des entreprises de France (Medef) à Paris, avec son homologue Pierre Gattaz, Président du patronat français ainsi que le Ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius lors d'une réunion sur la COP 22. Cette réunion fut co-organisée par plusieurs réseaux français d'entreprises (AFEP, ASMEP-ETI, Cercle de l'industrie, CGPME, C3D, EDC, EpE, Global Compact, MEDEF, MEDEF International)

[Retrouver les principaux enseignements de l'intervention de Laurent Fabius devant le MEDEF \(Paris, 8 février 2016\)](#)

- Au lendemain de la création de la Coalition marocaine pour la justice climatique, et à 10 mois de la tenue de la conférence internationale sur le climat (COP 22) à Marrakech, la société civile marocaine veut donner l'exemple. C'est le cas de l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, qui a organisé sa 2e conférence PréCOP 22, mercredi 10 février à Rabat.

- Après avoir été député européen, ministre délégué au développement et conseiller principal chargé des questions climatiques au WRI (World Resources Institute), Pascal Canfin a récemment pris les rênes du WWF France. L'ancien journaliste se veut pragmatique : il souhaite mettre l'ONG au service des acteurs - politiques et entreprises - partisans d'une transformation écologique et climatique. Mais il n'hésitera pas à instaurer un rapport de force avec les adversaires de ces transitions. Entretien.

- Pollueur historique, Alteo s'affiche aujourd'hui sur le terrain de l'économie circulaire. Son projet : valoriser en Bauxaline® les boues rouges qui ne sont plus jetées dans la mer. Avec près de 300 000 tonnes de résidus de bauxites chaque année, leur recyclage constitue un enjeu majeur. Mais le modèle de l'entreprise semble bien éloigné de celui d'une économie qui cherche à minimiser son impact sur les ressources et l'environnement.

- Le Gouvernement reconduit pour deux ans Gérard Mestrallet comme président non exécutif d'Engie. Ségolène Royal a justifié la reconduction de M. Mestrallet notamment par le fait qu'il coordonne le "Business Dialogue", un groupe de chefs d'entreprises invité par l'ONU à participer aux débats climatiques de la COP.

- Quelques semaines après la COP21, plusieurs élus de Seine-Saint-Denis se sont engagés en signant un appel pour une transition écologique des quartiers populaires. Six engagements
- 1/ Faire de la rénovation énergétique une priorité
 - 2/ Rendre possibles des modes de déplacements plus économes et plus sains
 - 3/ Rendre le territoire et ses habitants plus robustes aux crises
 - 4/ Mobiliser et soutenir les acteurs de la transition
 - 5/ Faire de la Seine-Saint-Denis un territoire pionnier de l'économie verte et des filières responsables
 - 6/ Pour une administration actrice de la transition écologique : être exemplaire dans l'exercice de nos compétences et favoriser le partage des bonnes pratiques

RETOUR SUR LE DISPOSITIF « SOLUTIONS COP21 »

Du 4 au 10 décembre dernier, en marge de la COP21, le Grand Palais a accueilli l'Exposition Solutions COP21. Durant 7 jours, 42 000 personnes sont venues découvrir au Grand Palais, des innovations et solutions climat présentées par plus 500 organisations dont 200 partenaires et contributeurs des sphères publiques, associatives et privées.

[Retrouvez les vidéos des plateaux TV réalisés au Grand Palais](#)
[Retrouvez les photos des moments forts de l'Exposition Solutions COP21](#)

AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT

- Le 15 février 2016, réunion du « Business Dialogue » au Ministère de l'Environnement sur l'application de la COP21 par les entreprises animée par Gérard Mestrallet, Président d'Engie
- Du 1er au 3 mars 2016, Rencontre du comité onusien sur l'adaptation, à Bonn, en Allemagne. Il s'agira d'étudier l'application de l'article 7 de l'Accord de Paris qui concerne l'adaptation des pays aux impacts du réchauffement climatique.
- Le 3 mars 2016, l'Agence Parisienne du Climat (APC) organise son forum annuel
- Le 4 mars 2016, Réunion des ministres européens de l'Environnement. Au programme : l'application au niveau européen du texte de Paris.
- Du 7 au 11 mars 2016, Réunion du Comité directeur du Fonds vert pour le climat, au siège de l'institution, à Songdo, en Corée du sud. Le Fonds vert est un instrument phare du financement de la lutte contre le réchauffement climatique.
- Les 14 et 15 avril 2015, Conférence environnementale est prévue en mi-avril 2016, et non à l'automne, pour tenir compte du fait que la Conférence environnementale 2015 n'a pas eu lieu.
- Le 22 avril 2016, l'accord sera ouvert à la signature des pays à New York. Un double critère pour que l'accord entre vigueur : 55 pays / 55 % des émissions devront avoir ratifié l'accord.

- Du 10 au 13 mai 2016, 4th International Climate Change Conference : Adaptation Futures 2016. Practices and solutions – Un évènement organisé par Programme of Research on Climate Change Vulnerability, Impacts and Adaptation (PROVIA) (Rotterdam, Pays-Bas)
- Les 4 et 5 juin 2016, MEDCOP22 à Tanger (Maroc)
- Les 28 et 29 juin 2016, 2e Business & Climate Summit à Londres coprésidé par Mark Kenber, DG du Climate group, et Brice Lalonde, conseiller spécial pour le développement durable auprès du Global Compact.
- 26 au 28 septembre 2016, « Climate Chance » : le Sommet mondial sur le climat des acteurs non étatiques (Nantes) Une initiative de « Nantes Métropole » et produit par « La Cité Nantes Events Center/Centre des Congrès)
- Du 7 au 18 novembre 2016, COP22 à Marrakech (Maroc)

PUBLICATIONS RECENTES

- [Retrouvez le bilan détaillé de la COP21 présenté par Mme Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire Générale au Développement Durable](#)
- [Analyse de l'Accord de Paris par Mme Bettina Laville, Conseiller d'État, dans la revue Énergie-Environnement-Infrastructures](#)
- [Communiqué de presse d'Eurostat du 10 février 2016 : Avec une part de 14,3% d'énergie provenant de sources renouvelables dans sa consommation finale brute en 2014, la France se positionne parmi les pays européens les plus éloignés de leurs objectifs \(23% en 2020\). Car, si au niveau européen, la part attendue est fixée à 20%, chaque Etat membre dispose toutefois de son propre objectif national.](#)

REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE CETTE INFOLETTRE

www.actu-environnement.com ; www.novethic.fr ; www.euractiv.fr ; www.localtis.info ; www.infomediaire.net ; www.journaldelenvironnement.net ; www.lemonde.fr ; www.rafp.fr ; www.rtbfb.be ; www.francesoir.fr ; www.environnement-magazine.fr ; www.journaldelenvironnement.net ; www.francetvinfo.fr ; www.ouest-france.fr ; www.notre-planete.info

Qui sommes-nous ?

Alliantis est un cabinet de conseil intervenant depuis sa création en 2000 dans le domaine de la stratégie de communication en réseau. Il accompagne les décideurs publics et privés soucieux de développer ou redéfinir les relations qu'ils entretiennent avec les parties prenantes des projets dont ils sont porteurs.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des informations susceptibles d'apparaître dans cette infolettre, merci de nous envoyer un mail à Brice Lafon : blafon@alliantis.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre, merci de nous renvoyer un mail à alliantis@alliantis.fr.



Cabinet Alliantis

25 boulevard Malesherbes

75008 Paris

Tel : 01 44 56 09 56

